



De loin la banque la plus proche.

Média Alerte

monabanq. applique un taux promotionnel de 3,375% sur ses contrats d'assurance vie

Lille, le 3 février 2011 – Jusqu'au 31 mars 2011, monabanq. propose aux épargnants un taux de 3,375% garanti jusqu'à la fin de l'année 2012 sur les contrats monabanq. Vie et monabanq. Vie Premium.

Pour bénéficier de ce taux avantageux, l'épargnant doit investir au minimum 20% de son investissement sur des supports en unités de compte (UC). L'offre est valable pour tout versement initial ou complémentaire et l'investissement doit se faire en un seul versement. L'épargnant ne peut pas faire de rachat partiel ni d'arbitrage UC vers Eurossima* avant le 31 décembre 2012. En cas de rachat partiel ou d'arbitrage UC vers Eurossima après le 31 décembre 2011, il bénéficie du taux garanti uniquement pour l'année 2011.

Il n'y a pas de minimum d'investissement imposé (le minimum requis est celui des conditions générales du contrat) ni de plafonds maximum pour les versements.

monabanq. applique cette offre tout au long du 1^{er} trimestre 2011 sur ses deux contrats d'assurance vie :

- **monabanq. Vie** : ce contrat permet au plus grand nombre de profiter des avantages de l'assurance vie (épargne toujours disponible, fiscalité avantageuse, tarification simple). Le plus de monabanq Vie est de proposer 4 « Options Projets » en complément du contrat qui apportent des avantages supplémentaires dans la réalisation des projets du clients :
 - o jusqu'à - 0,20 % sur le taux de votre crédit immobilier,
 - o prêt étudiant à taux 0%,
 - o sécurisation progressive de votre épargne à l'approche de la retraite,
 - o donation avec un pacte adjoint dans le cadre d'une transmission).

- **monabanq. Vie Premium** : ce contrat mêle une offre très complète et des tarifs compétitifs. L'épargnant accède à un large choix de supports d'investissement (150 unités de compte), de nombreuses options de gestions (arbitrages – désormais gratuits sur Internet, modification de la composition de son portefeuille, transferts fractionnés, sécurisation des plus-values, maîtrise des moins-values, stop and loss, rachats partiels programmés, rente viagère, etc.) pour adapter son contrat à sa stratégie de placements.
Un contrat riche en options de gestion, en supports d'investissement et en outils d'analyse et d'aide au choix des supports. En plus d'une gestion totalement en ligne pour gérer librement son Assurance Vie, la possibilité de bénéficier de l'expertise de

gérants professionnels grâce à l'accès à 4 mandats de gestion gérés par Invesco Asset Management, l'une des plus grandes compagnies internationales indépendantes de gestion d'actifs.

« Depuis le début de leur commercialisation en 2008, les contrats d'assurance vie de monabanq. font preuve de belles performances. En effet, les taux servis en 2008, 2009 et 2010 étaient respectivement de 4.45%, 4.05 % et 4.10% » précise Guillaume Gozlan.

L'offre est susceptible de s'arrêter ou d'être modifiée à tout moment sans préavis et avec effet immédiat. Tout bulletin de versement et règlement qui ne serait pas parvenu à la date de cessation de l'opération pourront être refusés.

Plus d'infos sur www.monabanq.com

*Le fonds Eurossima est géré par Generali Investments France

Contacts Presse

HDL Communication :

Aude Creveuil – 01 58 65 20 23 – acreveuil@hdlcom.com

Delphine Sibony – 01 58 65 20 17 – dsibony@hdlcom.com

A propos de monabanq.

Créée en octobre 2006, monabanq. s'est imposée en quatre ans seulement comme « de loin la banque la plus proche ». monabanq. est engagée sur une relation personnalisée, des services innovants, pratiques et des tarifs bancaires compétitifs. monabanq. compte aujourd'hui 260 000 clients et 400 collaborateurs.